



Changement de département après avoir demandé la régularisation

Par manaldk

Madame, Monsieur,

J'ai déposé une demande de régularisation à la préfecture des Alpes-Maritimes cela fait 3 mois et demi. Or, j'étais en couple avec quelqu'un à Nice et maintenant on s'est séparé et j'ai quitté la ville pour retourner à Paris définitivement (je n'avais personne pour rester vivre là-bas). Ma question est: Est-ce que je laisse mon dossier à Nice ou je le transfère à Paris? De plus, mon avocat à Nice ne réponds ni aux mails ni aux appels. Puis-je changer également d'avocat?

Cordialement,
Bonne soirée et merci d'avance pour votre réponse.